

EXPRESSIONS

GAUCHE CITOYENNE (Majorité municipale)

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

La journée du 8 mars a été officialisée par les Nations Unies en 1977 et trouve son origine dans les luttes des ouvrières et des suffragettes au début du 20^{ème} siècle, pour de meilleures conditions de travail et pour conquérir l'égalité politique, notamment le droit de vote.

Journée de manifestations à travers le monde et occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Aujourd'hui, il s'agit d'une brûlante actualité car, tant que l'égalité Homme/Femme ne sera pas acquise dans les faits, nous continuerons, avec les militantes qui luttent pour les droits des femmes à nous mobiliser afin d'obtenir :

Leur participation active dans la vie politique et économique, acquérir et transmettre une culture de l'égalité des sexes (comme nous le faisons à Orly avec le conseil des enfants où il y a la parité), renforcer l'éducation au respect mutuel, s'engager pour une mixité plus forte des filières de formation à tous les niveaux d'étude et générer ainsi l'égalité des salaires.

Être une femme encore au 21^{ème} siècle c'est aussi être exposée à des situations de précarité d'exclusion, de discrimination et de violence.

Une convention interministérielle pour l'égalité a été signée en 2013. Mais nous devons rester vigilants et continuer notre lutte pour faire appliquer les lois.

Le thème choisi cette année est « la culture au féminin ». Dans ce domaine aussi, elles restent encore invisibles. Lorsque la parité existera, une nouvelle écriture de l'histoire humaine, culturelle, sociale, domestique, politique commencera, une réelle histoire universelle s'ouvrira.

Temps forts du 7 au 13 Mars :

Exposition de tableaux réalisés par des Orlysiennes, film/débat (avec les collégiens et lycéens), lectures à voix haute, soirée « café des mots » et soirée musicale au centre culturel avec Djazia Satour et Agnès Bilhl (voir programme détaillé dans le journal).

Monique Kucinski

ÉLUS SOCIALISTES (Majorité municipale)

LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES : QUELS BILANS ET PERSPECTIVES ?

Régulièrement, tous les 5 ou 6 ans, la chambre régionale de la cour des comptes effectue une analyse des comptes financiers et de la gestion de la commune. Les constats établis par le juge chargé de cette mission sont connus des élus depuis de longues années : des dépenses de personnel élevées, une fiscalité moyenne, un endettement élevé mais qui se stabilise, des recettes fiscales qui faiblissent. La ville a fait le choix depuis des années d'avoir un service public développé ce qui nécessite un personnel important. L'accroissement de l'endettement à Orly est consécutif au renouvellement urbain du grand ensemble et de la Pierre au Prêtre dont personne ne discute la nécessité. La crise n'a pas épargné la commune ni les très nombreux départements de France qui sont asphyxiés financièrement. Le rapport juge la situation d'Orly satisfaisante et souligne la sincérité de nos comptes. Elle nous alerte sur certains points à améliorer. La majorité municipale continuera de travailler à l'amélioration de la gestion de la commune tout en investissant et conservant un niveau élevé de service public. Les projets hôteliers sur la zone aéroportuaire de Cœur d'Orly, la venue du Tramway en 2020 témoignent de l'attractivité de notre commune et de son fort potentiel pour l'avenir.

Maribel Aviles Corona, Dahmane Bessami, Stéphanie Barré, Patrick Bourgeois, Sana El Amrani, Pascal Perrier et Thierry Atlan.

COMMUNISTES ET PARTENAIRES (Majorité municipale)

ORLY, BIEN NOTÉE PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

La Chambre Régionales des Comptes (CRC) d'Île-de-France vient de rendre son rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune pour la période 2009/2014.

On peut se féliciter que ce rapport qui se fixe comme principale fonction de vérifier la régularité, la qualité, la probité de la gestion de la ville souligne que les documents budgétaires qui lui ont été remis sont jugés fiables et sincères.

C'est donc sur cette base que la CRC a pu établir que la situation financière de la ville est satisfaisante. C'est le résultat d'une bonne gestion, ce qui mérite d'être souligné.

Pour autant, la CRC donne sur quelques domaines des appréciations qui prennent le contre-pied de nos choix politiques.

Nous en avons relevé deux.

Il s'agit de la gestion du personnel communal et des investissements.

Ce faisant, la CRC ne prend pas suffisamment en compte notre engagement pour les missions publiques, prises en charge par la ville, alors que l'État a baissé ses dotations.

S'agissant des investissements, la CRC semble méconnaître le long combat d'Orly pour la rénovation urbaine. Des équipements réalisés essentiellement dans le domaine de l'enfance et financés à 44 % par l'ANRU.

Outre qu'ils répondent aux besoins des Orlysiens, ces investissements accroissent le patrimoine des Orlysiens d'aujourd'hui et de demain.

Nathalie Besnier, Karine Bettayeb, Geneviève Bonnisseau, Christian de Barros, Alain Girard, Marilyne Herlin, Pierre Stouvenel

AGIR POUR ORLY (Opposition municipale)

ORLY DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS (MGP)

Créée par la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 et renforcée par la loi NOTRe du 7 août 2015, la Métropole du Grand Paris a vu le jour le 1^{er} janvier 2016.

Bien qu'une majorité d'Orlysiens n'en connaissent ni l'organisation ni l'utilité, ce nouvel établissement public de coopération intercommunal, dont l'ambition affichée est de créer un pôle d'attractivité en mesure de rivaliser avec les plus grandes capitales mondiales, va impacter durablement la vie des 7 millions de français concernés.

Aménagement économique, social, culturel de l'espace métropolitain, politique locale de l'habitat, assainissement de l'eau, gestion des déchets, plan local de l'urbanisme, politique de la ville, action sociale, développement économique..., telles sont les nouvelles prérogatives confiées à la Métropole et aux 12 territoires qui la composent. Parmi les 92 élus du territoire T12, trois seulement représentent Orly. Dans ces conditions, et compte tenu des enjeux, comment pourrions-nous faire entendre notre voix ? L'exercice du mandat de conseiller métropolitain confié à Mme la Maire et celui de conseiller de territoire délégué aux trois membres de la majorité, dont Mme Janodet, qui cumule désormais quatre mandats, ne pourra porter ses fruits, nous en sommes convaincus. Nos représentants ne jouissent pas du crédit nécessaire pour orienter les décisions des politiciens aguerris présents au sein des conseils métropolitain et de territoire. Il eut fallu, à minima, pour espérer peser, que la Chambre Régionale des Comptes (CRC), qui a engagé l'examen de la gestion de notre commune pour les exercices 2009 à 2014, eut rendu un rapport favorable, ce qui n'est bien sûr pas le cas, loin de là... Nous vous invitons dès à présent à vous faire votre propre opinion sur la manière dont est gérée notre ville depuis cinq ans, en vous procurant, sur simple demande, le rapport de la CRC auprès des services de la ville.

Brahim Messaci, Azhour Bouarni, Lyonel Cros

UNE NOUVELLE ÈRE POUR ORLY (Opposition municipale)

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE SUR LE BOIS GRIGNON... IMPOSER OU DIALOGUER ?

La municipalité a l'intention d'autoriser prochainement la SADEV 94 (société mixte d'aménagement et de développement du Val de Marne) à faire une demande de défrichement de 3 hectares sur le quartier des roses, le défrichement du bois Grignon. Lors d'un débat au conseil municipal, Madame le Maire nous a présenté un projet de 160 logements (50 en accessions et 110 pour des seniors) pour lequel nous avons voté contre en l'état. Nous trouvons ce projet totalement inadapté et aberrant au vu des problématiques techniques rencontrées dans la mise en œuvre (voiries inappropriées, fort dénivelé du terrain, aucun transport, aucun commerce, pas de place de parking possible etc...) mais surtout un projet voté contre l'avis des habitants du quartier.

Pourquoi tant d'emballage ? Pourquoi défricher 3 hectares avant même que l'enquête publique et les concertations ne soient terminées ? Pourquoi ne pas tenir compte des refus répétés des riverains lors des différentes réunions ?

Nous rappelons que le bois Grignon est le seul poumon vert de ce secteur et qu'il faut le préserver, c'est la priorité. Nous avons fait la proposition à la ville lors de la commission d'aménagement du 8 février dernier, de revoir avec elle un nouveau projet avec l'ensemble des protagonistes (y compris la ville de Thiais et les apprentis d'Auteuil ?) afin de trouver des solutions acceptables pour tous, c'est notre conception de la démocratie participative.

Imposer ou dialoguer ?, voilà la vraie question Madame le Maire.

Marco Pisanu, Marianne Cimino, Line Assogbavi, Denis Reynaud